nous, samaritains

04/2015
www.samaritains.ch

Pour ne pas se chamailler pages 4

En savoir plus
Le patient drogué
p. 10

Formation
Nouvelles responsabilités à prendre
p. 16

Joutes 2015
Inscrivez-vous dès aujourd'hui
p. 20

Les bandages Tourma-Therm au cristal de tourmaline pour calmer les douleurs par la chaleur

- ✓ **Soulagement des douleurs**
- ✓ **Meilleure circulation sanguine**
- ✓ **Relâchement musculaire**

Chaleur bienfaisante à volonté par un simple contact corporel!

À chaque fois que la ceinture enveloppe le corps, elle produit une chaleur capable de calmer les douleurs grâce aux infrarouges longs naturels provenant du cristal de tourmaline.

STOP
Douleur
3 bandes de renforcement au niveau lombaire assurent un soutien optimal
Surface interne de néoprène comprenant des cristaux et de la poudre de tourmaline
Surface externe en polyamide
Fixation velcro réglable: chacun trouve son bonheur
Plus de 5'000 utilisations possibles!
Bandage pour la nuque, les épaules, le dos, la région lombaire et les hanches.
longueur: 136 cm
largeur: 21 cm
Tourma-Therm

Les bandages Tourma-Therm qui calment les douleurs vous garantissent une économie considérable!

Oubliez les ceintures et les patchs chauffants traditionnels qui vont à la poubelle après une seule et unique utilisation. Non seulement le prix revient cher à long terme, mais cette technique ne se distingue pas spécialement en matière de respect de l'environnement. Utilisez plutôt nos nouveaux bandages à la tourmaline Tourma-Therm contre les maux de dos, de nuque et de genoux! La tourmaline est un cristal unique en son genre qui émet des rayons infrarouges en continu après 30 minutes de contact avec la peau. Ceux-ci pénètrent profondément dans le corps et la chaleur diffusée en constance soulage la douleur. Produite par la tourmaline, cette chaleur infrarouge reste active aussi longtemps que le bandage enveloppe le corps. Mais le plus pratique: cette chaleur naturelle reste efficace même après des milliers d'utilisations! Vous économisez ainsi beaucoup d'argent. Commandez dès maintenant et profitez de la chaleur bienfaisante des bandages dès demain!

Lorsque votre rotule se fait entendre:

Chaleur douce des bandages Tourma-Therm + action des rayons infrarouges naturels

De toutes les articulations du corps, celle des genoux en est la plus complexe. Sur elle se concentre une grande partie de la force exercée pendant le mouvement de marche. Il est d'autant plus important de prendre des mesures adéquates de suite en cas de manifestation de douleur. Les bandages pour genou Tourma-Therm vous soulagent en produisant de la chaleur bienfaisante sans l'usage de courant électrique.

Dimensions = hauteur 24,5 cm
Longueur des bandes fixatives 24 et 39 cm ainsi que 24 et 32 cm

Les cristaux de tourmaline sont les seules pierres précieuses au monde qui produisent de la chaleur et de l'électricité sous forme de rayons infrarouges longs.

Bon de commande

Oui, je désire les nouveaux bandages Tourma-Therm afin de soulager mon dos ou mes genoux aussi souvent et aussi longtemps que requis. Ainsi, je commande contre facture plus participation aux frais d'envoi (Fr. 6.90):

(Quantité)

..... **Bandage lombaire Tourma-Therm**
Fr. 98.00 N° d'art. 1489
..... **Bandage pour genou Tourma-Therm**
Fr. 78.00 N° d'art. 1488

336-45

❑ Madame ❑ Monsieur

Nom: .....

Prénom: .....

Rue: .....

NPA/lieu: .....

N° de tél.:: .....

Prière de retourner à:

Trendmail AG, Bahnhofstrasse 23, 8575 Bürglen TG

Commander rapidement? Par tél.: 071 634 81 25, par fax: 071 634 81 29 ou sur www.trendmail.ch

Éditorial

Apocopes

Depuis un certain temps, la Croix-Rouge suisse fait campagne en mettant en scène des « fans » de l'organisation. Des portraits géants de bénévoles engagés et de bénéficiaires de prestations ont orné des affiches que l'on a pu voir placardées sur la voie publique. Un samaritain genevois était d'ailleurs du lot.

À l'occasion de la journée mondiale de la Croix-Rouge, l'organisation invite la population à déclarer son enthousiasme en participant à un concours de photos de « fans », l'emblème tatoué sur la personne attestant de l'appartenance aux groupies du mouvement humanitaire (voir aussi en p. 13).

Lorsqu'on parle de « fans », cela suggère avant tout une jeunesse ardente, joyeuse et sympathique. Mais si l'on utilise le mot dans son sens originel de « fanatique », les images de jeunesse qui aujourd'hui s'imposent nous remplissent d'effroi et nous glacent le sang. Il est intéressant de constater que dans ce cas précis, l'apocope – procédé qui consiste à estropier un mot en supprimant une ou plusieurs syllabes à la fin – transforme le sens du vocable comme si elle le débarrassait de terminaisons gangrenées.

Je ne sais pas si les samas ont également un problème de finale, mais ce qui est certain, c'est qu'ils ont un problème de représentation à la tête du mouvement. On demande toujours des candidatures de Suisse romande pour le Comité central.

Chantal Lienert

Reportage

4 La prévention est gage de sérénité
Quand les sections s'adressent aux associations ou au secrétariat central parce qu'elles sont confrontées à des litiges, c'est toujours à défaut de contrats ou en raison de contrats insuffisants. Kurt Sutter, ancien secrétaire général et membre d'honneur de l'ASS, explique comment prévenir les situations conflictuelles.

En savoir plus

10 Le patient drogué
De nombreuses personnes consomment des stupéfiants. Lorsqu'ils tiennent leur poste, à l'occasion de festivals en plein air par exemple, les samaritains sont souvent confrontés à des patients drogués. Leur état pouvant être ou devenir potentiellement mortel, une prise en charge appropriée est indispensable.

Vie moderne

16 Compétences supplémentaires pour fonctions inédites
Une offre de formation destinée à mieux répartir les tâches dans le cadre de services médico-sanitaires permet aux personnes intéressées d'acquérir des compétences afin de prendre en charge de nouvelles responsabilités.

Portrait

19 Ursula Forrer, candidate au Comité central de l'ASS
Qu'il s'agisse de ses loisirs ou de sa vie professionnelle, Ursula Forrer a le secourisme dans le sang. La présidente de l'association des samaritains du canton de St-Gall et de la Principauté de Liechtenstein se présentera aux électeurs lors de l'Assemblée des délégués du 20 juin prochain.

Sections et associations

21 Nouvelles des samaritains en Suisse romande

Agenda

26 Vos rendez-vous!

Quand les sections se chamaillent

La prévention est gage de sérénité

Quand les sections s'adressent aux associations cantonales ou au secrétariat central parce qu'elles sont confrontées à des litiges, c'est toujours à défaut de contrats ou en raison de contrats insuffisants. Au cours d'un entretien, Kurt Sutter, ancien secrétaire général et membre d'honneur de l'ASS, s'est exprimé à ce sujet et a expliqué comment prévenir des situations conflictuelles.

Bien que peu de choses dans la vie soient gravées dans le marbre, les personnes prévoyantes limitent la probabilité d'être confrontées avec les rigueurs de la loi. (photo: Shutterstock)

Texte: Sonja Wenger / cli

Prêt à l'emploi

Une boîte à outils bien remplie

Sur www.samaritains.ch ainsi que sur l'extranet, une abondance de documents en trois langues sont à disposition.
Les documents concernant l'atelier portant sur les aspects juridiques dans les activités des samaritains se trouvent sur l'extranet sous: formation et conseils > instructeurs et coordinateurs > aspects juridiques dans le travail samaritain.
Ces textes récapitulent les problèmes et les questions juridiques les plus fréquents survenant dans le monde samaritain ainsi que la probabilité de leurs occurrences.
Sur www.samaritains.ch, on accède via la rubrique « Services » à la « Boîte à outils » qui contient de nombreux modèles, check-lists, formulaires et feuilles de travail sur le thème de la gestion de conflits.
Le centre de compétence dédié de la Croix-Rouge suisse a, dans le cadre de sa campagne en faveur du bénévolat, mis sur pied un pool d'information traitant de la gestion des bénévoles. Pour plus d'informations, consulter swissredcross.wordpress.com

Les problèmes juridiques peuvent être très pesants, qu'il s'agisse de successions non réglées ou de disputes de voisinage, que l'on soit contraint de lancer des procédures de recouvrement ou de se défendre contre des accusations injustifiées. Un litige peut mettre des relations en péril, est chronophage, malmène les nerfs et se révèle parfois fort coûteux.

Si l'on est confronté à des problèmes juridiques dans le cadre de ses activités de loisirs, les conséquences sont identiques et rapidement, une passion se transforme en cauchemar et devient source de frustrations et d'agacement.

Néanmoins, la vie associative implique de nombreuses situations sous-tendues par des rapports réglés en droit, bien que la plupart du temps, on n'en prenne pas véritablement conscience. Il en va de même chez les samaritains. Heureusement, seule une infime fraction de cas finit devant les tribunaux. Mais des attentes mal ou pas exprimées et des conventions de formation entachées d'imprécisions sont souvent à l'origine de disputes consternantes.

Prévenir plutôt que guérir

C'est pourquoi Kurt Sutter, juriste et ancien secrétaire général de l'ASS, s'est à plusieurs reprises penché sur la question de savoir ce que les sections devraient mettre en place afin d'éviter d'être confrontées à des problèmes. Sa conclusion est limpide: « En anticipant ce qui pourrait se produire et en misant sur la prévention et une bonne communication, on peut être pratiquement sûr que dans 99 % des cas, il n'y aura pas de litige. Un bon conseil juridique est un conseil préventif et non pas curatif ».

Au fil de la discussion, Kurt Sutter a d'ailleurs précisé qu'il existait un grand écart entre ce que les samaritains perçoivent comme des risques et les questions qui posent des problèmes dans la réalité. « Par exemple, on m'a souvent demandé ce qu'il en était de la responsabilité des secouristes non professionnels qui effectuent un service médico-sanitaire ». Mais au cours des dix années passées au secrétariat central ainsi qu'aujourd'hui, dans son rôle de conseiller juridique bénévole, on ne lui a encore jamais présenté un cas où une samaritaine, un samaritain, une section ont été convoqués par un juge ou impliqués dans une affaire civile ou pénale au motif qu'ils auraient commis une négligence pendant leur service.

« Ce genre de questions sont intéressantes pour les étudiants en droit, mais ne jouent aucun rôle dans la réalité pratique des samaritains », explique l'ancien secrétaire. En outre, tous les samaritains sont automatiquement assurés par l'ASS s'ils ne disposent pas d'assurance responsabilité civile personnelle ou ne sont pas couverts par celle de leur section.

Un canevas pour les conventions de formation

Un sujet récurrent en revanche est celui des droits et des devoirs des moniteurs de cours. « En général, il s'agit de monitrices ou de mo-

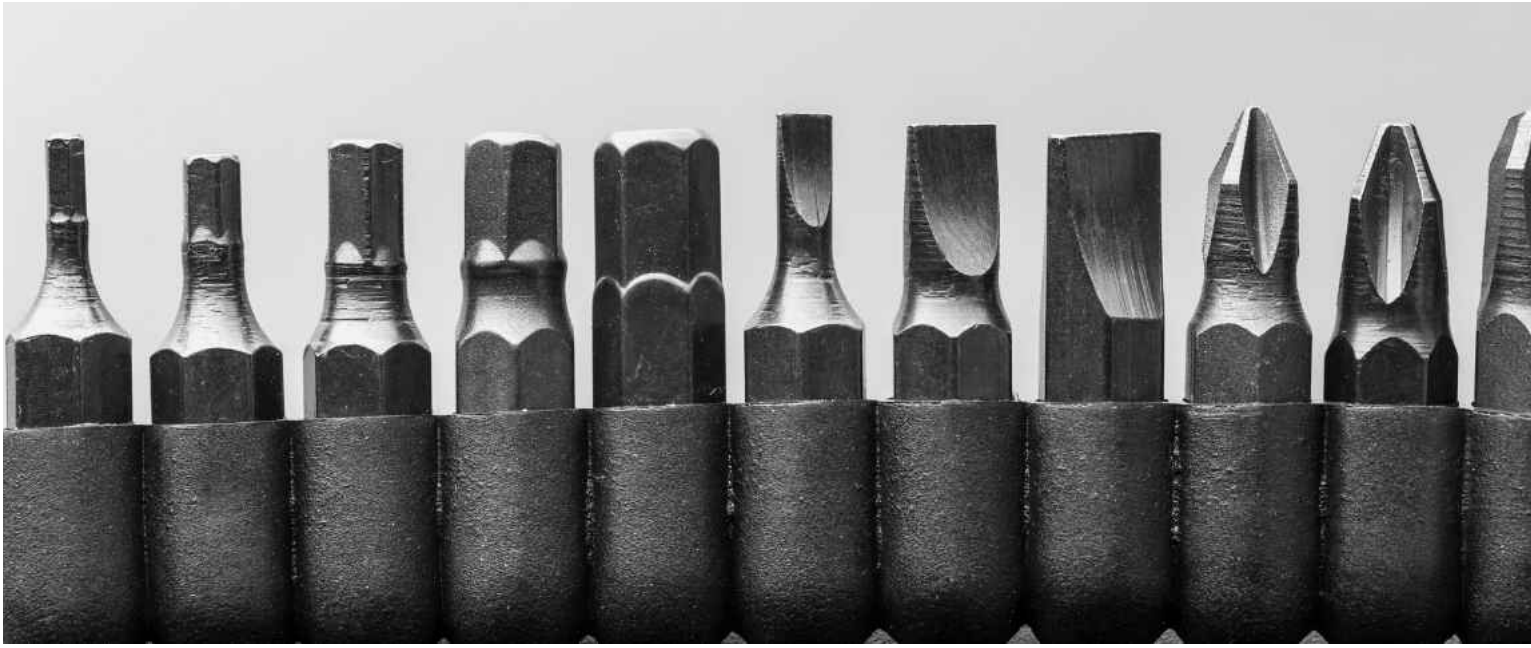

L'ASS propose une boîte à outils aux sections qui contient de nombreux éléments permettant d'éviter des problèmes.
(photo: Shutterstock)

La clé de la sérénité: expliciter les attentes mutuelles et poser les accords par écrit. (photo: Shutterstock)

niteurs qui en font trop peu ou qui déménagent subitement après leur formation, tombent enceintes ou cherchent à travailler à leur compte.» Il existe cependant également des cas où ce sont des sections qui ne suivent pas des moniteurs qui aimeraient en faire plus.

C'est pourquoi le secrétariat central ne cesse de répéter qu'il faut des conventions écrites entre les sections et les membres qui souhaitent entreprendre une formation. Dans ce dessein, il a conçu un canevas permettant d'aborder toutes les questions importantes au préalable. «Ce n'est que si les attentes réciproques ont été clairement explicitées que l'on évitera des problèmes et la détérioration du climat dans une section».

Afin de diffuser ce message, Kurt Sutter a animé de nombreux ateliers à l'ASS sur des questions légales et les pièges à éviter. Les documents à ce sujet sont disponibles sur l'extranet (voir «Une boîte à outils bien remplie»). L'ancien secrétaire estime d'ailleurs que de nombreux samaritains connaissent ces documents et savent au fond ce qu'il faudrait faire.

«Mais il y a toujours une différence entre ce que l'on sait et ce que l'on fait», précise le juriste, «c'est profondément humain. Personne n'a envie de conflits dans le cadre de ses activités bénévoles au sein d'une association». Mais souvent, personne n'a le courage d'aborder des sujets qui dérangent, par exemple quand de premiers signes de problèmes sont perceptibles ou quand on conclut un nouvel accord.

Échanges ouverts et respect réciproque

«S'asseoir autour d'une table et mettre par écrit ce que chaque partie attend de l'autre est quelque chose qui se pratique éventuellement dans la vie professionnelle, mais plus rarement dans la vie privée». Peut-être par égard mal compris ou parce qu'on ne veut pas blesser ou irriter l'autre. Peut-être parce que dans le milieu associatif, on craint de mettre en péril des relations amicales. Pourtant, c'est précisément ce genre de négligence qui, plus tard, peut entraîner des litiges douloureux.

Aujourd'hui encore, la plupart des gens consultent un juriste quand les problèmes sont déjà importants. «Pourtant, pour les gens de loi, il est bien plus intéressant et plus satisfaisant d'intervenir à titre préventif», s'exclame Kurt Sutter dans un sourire. «Un juriste est très heureux s'il peut participer aux négociations préalables à la conclusion d'un contrat et envisager tous les cas de figure qui pourraient se produire». Mais cela exige des échanges ouverts et du respect mutuel. «Mon objectif a toujours été de protéger les gens de problèmes juridiques, afin que je doive le moins possible intervenir pour aider à régler des conflits».

«On ne saurait assez répéter ce message», souligne l'ancien secrétaire général. Ne serait-ce que parce qu'au sein des sections, il y a régulièrement des changements de personnes. Un autre effet corollaire d'une communication ouverte et transparente dans une section est l'ambiance positive et détendue qui en découle. Si on peut se mettre d'accord, en fonction des capacités et des intérêts de chacun, sur ce que l'on attend mutuellement les uns des autres, tout le monde pourra s'investir dans sa tâche et, lorsqu'elle sera accomplie, savourer les côtés réjouissants de la vie associative. •

Campagne de vaccination de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP)

Agissons contre la rougeole

La Suisse soutient l'objectif visant à éliminer la rougeole au niveau mondial. La vaccination a permis à l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud, la Finlande et l'Australie de se débarrasser de cette maladie. D'autres pays l'ont presque éradiquée. Il est grand temps que la Suisse aussi l'élimine définitivement.

LE TEST DE RISQUE, MAINTENANT !
POUR NE RIEN MANQUER, FAITES-VOUS VACCINER.
La rougeole est une maladie très contagieuse. Elle peut entraîner des conséquences graves, en particulier chez les adultes. Les flambées de rougeole sont récurrentes, en Suisse également. Votre protection est-elle suffisante ? Faites le test de risque sur www.stoprougeole.ch.
Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Se vacciner contre la rougeole – une campagne de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et des cantons.
www.stoprougeole.ch

La rougeole est une maladie infectieuse extrêmement contagieuse, dont les symptômes typiques sont: plaques rouges, rhume, toux, irritation des yeux et fièvre. Elle donne souvent lieu à des complications comme des otites et, parfois, des pneumonies ou des encéphalites qui peuvent entraîner des infirmités voire, dans de très rares cas, la mort. Dans le meilleur des cas, la guérison survient au bout de cinq jours. Tout individu ayant côtoyé une personne atteinte de rougeole doit également être isolé, sauf s'il a été vacciné ou a déjà eu la maladie. Trois semaines peuvent s'écouler entre le moment de l'infection et l'apparition des premiers symptômes. Une période pendant laquelle chacun passe à côté de quelque chose.

La rougeole touche tout le monde

La rougeole n'est pas une maladie infantile bénigne. Toute personne non vaccinée et n'ayant pas eu la maladie peut être touchée à tout âge. Chez les adultes, l'évolution est souvent plus grave et les complications évoquées ci-dessus plus fréquentes. La Suisse est régulièrement touchée par des épidémies de rougeole. Les personnes infectées sont susceptibles de transmettre le virus et menacent la santé de ceux qui ne peuvent pas être vaccinés, en particulier les nourrissons, les personnes dont le système immunitaire est affaibli ou les femmes enceintes non immunes. Se faire vacciner permet donc aussi de protéger les autres.

Vaccin sans danger

Le vaccin contre la rougeole, utilisé depuis plus de quarante ans, est sûr et efficace. En imitant une infection naturelle, la vaccination incite l'organisme à produire des anticorps qui le protégeront à vie. En règle générale, les rares effets indésirables sont minimes et beaucoup moins dangereux que la maladie elle-même. Il est recommandé d'administrer une première dose aux nourrissons lorsqu'ils sont âgés de douze mois et la seconde entre le quinzième et le vingt-quatrième mois. Les jeunes et les adultes peuvent rattraper la vaccination en tout temps.

Source: OFSP

Hors franchise

Contrôlez votre statut vaccinal

Vous protégez ainsi votre santé et celle d'autrui. Adressez-vous à votre médecin ou demandez conseil dans une pharmacie. Jusqu'à fin 2015, la vaccination contre la rougeole, les oreillons et la rubéole est exemptée de la franchise (offre valable pour les personnes nées en 1964 ou après).
→ www.stoprougeole.ch/concours

Un cambriolage à domicile peut également vous faire vivre des vacances riches en aventures

Monsieur Wenger sait que seules les vacances sans souci sont des vacances reposantes: «Grâce à mon assurance, j'ai tout de même pu profiter d'un repos bien mérité.»

Enfin à la plage. La dolce vita peut commencer. Torpeur délicieuse et insouciance se répandent lentement dans le corps. La crête des Alpes bernoises disparaît doucement à l'horizon. Du moins jusqu'au troisième jour des vacances, lorsque le portier de l'hôtel vous informe que votre voisin en Suisse a tenté de vous joindre et attend que vous le rappeliez. Amusé, M. Wenger pense encore «Pauvre Jean, nous lui manquons!», mais Jean n'a pas la tête à bavarder, il informe M. Wenger que l'on vient de cambrioler sa maison.

Ce n'est pas toujours le vent du large qui appelle. Parfois, c'est la maison. Il est alors bien que les frais de retour soient couverts.

«Mon Dieu, qu'est-ce qui a été volé?», demande Mme Wenger à son mari, complètement horrifiée. «Jean l'ignore. Comment le saurait-il? Il ne vit donc pas chez nous. Nous devons rentrer de suite – ou plutôt, vous, vous restez et moi, je pars!» L'hôtel n'est pas situé à proximité de la plage, ce pourquoi Mme Wenger et les enfants ne peuvent renoncer à la voiture. M. Wenger estime que le train de nuit est de toute façon le plus rapide et confortable et se prépare au voyage.

Un simple aller-retour, ce n'est pas difficile.

Ce que la famille Wenger ignore pour l'instant, c'est que son assurance couvre davantage que les seuls dommages de l'effraction. Elle prend également en charge les frais de rapatriement, ainsi que les frais de retour à la destination de vacances. M. Wenger peut alors vérifier la situation à son domicile, déclarer le sinistre à l'assurance et retourner ensuite en Italie, l'esprit tranquille. Il y est attendu avec impatience et y sera célébré comme le sauveur des vacances.

Les modules de sécurité de la Bâloise

La Bâloise Assurances offre une couverture allant au-delà du simple préjudice financier. Par exemple avec le Module de sécurité Sans souci qui, à côté de bien d'autres avantages, prend en charge les frais de rapatriement en cas de dommages relevant de l'assurance mobilier de ménage ou d'effraction survenant pendant les vacances. Les modules de sécurité de la Bâloise innovants existent pour l'assurance ménage et bien d'autres encore. Le Monde de sécurité Bâloise est à l'écoute de ses clientes et clients et répond à leurs besoins. Il en résulte des solutions pour vous et votre famille. Pour toujours plus de sécurité.
www.baloise.ch/mondedesecurite

3M (Suisse) S.à r.l.

Chaleur et froid contre les «douleurs de l'été»

«Je me suis tordu le pied en faisant mon jogging», «Ma fille a été piquée par une abeille», «Oh, quelles courbatures!». Même si la saison chaude est agréable, les activités de plein air peuvent avoir des conséquences inconfortables. Faire du vélo, arracher les mauvaises herbes et jouer au badminton sont autant d'activités physiques bénéfiques, mais les piqûres d'insectes, les blessures et les douleurs musculaires ne peuvent pas toujours être évitées. Heureusement, les compresses Nexcare™ ColdHot™ sont disponibles. Cette solution multifonction 2 en 1 pour le traitement naturel par la chaleur ET le froid soulage immédiatement la douleur et permet de profiter pleinement des activités estivales.

Conseil: une articulation est-elle traitée par un bandage FUTURO™? Nous recommandons alors les compresses Nexcare™ ColdHot™ comme traitement complémentaire pour soulager les douleurs musculaires et articulaires!

Le traitement par la chaleur

- a fait ses preuves en cas de douleurs articulaires chroniques et non inflammatoires (rhumatismes/arthrose), de courbatures ou de raideurs dorsales.
- Stimule l'irrigation sanguine et l'apport d'oxygène
- Active le métabolisme
- Élimine les crampes et relaxe la musculature
- Favorise la mobilité des articulations
- Apaise et stimule le bien-être général

Le traitement par le froid

- soulage les gonflements, par exemple dus à des piqûres d'insectes ainsi que les blessures aiguës comme les entorses, les ecchymoses, les contusions et les claquages.
- Contracte les vaisseaux et réduit la circulation sanguine: les gonflements diminuent, l'hémostase est favorisée.
- Ralentit le métabolisme
- Anesthésie les extrémités nerveuses au niveau de la plaie et réduit donc la perception de la douleur
- Fait tomber la fièvre
- Inhibe l'inflammation et la multiplication des bactéries.

Conseil: le mode d'emploi a été égaré? Peu importe! Les principales informations concernant l'utilisation correcte se trouvent sur la compresse! Des instructions simples (en images) et pas à pas.

3M (Suisse) S.à r.l. | Eggstrasse 93 | 8803 Rüschlikon | 044 724 90 00 | www.3M.com/ch

Nexcare™
COLDHOT™

Soulager naturellement
les douleurs.

99% GEL BIODÉGRADABLE*

* selon directive CE 84/449

Les packs de gel Nexcare ™ COLDHOT ™ représentent un moyen simple, efficace et naturel de traiter la douleur.

Ils conviennent pour l'application de chaud ET de froid, sont réutilisables et soulagent immédiatement la douleur.

Partenaire officiel
samaritains

www.nexcare.ch

3M

La prise de stupéfiants trouble la vue et modifie la perception. Une personne qui, lors d'une soirée, ne sait plus dans quelle ville elle habite devrait se rendre à l'infirmerie. (Photo: Shutterstock)

Le patient drogué

Une urgence aux conséquences potentiellement graves

De nombreuses personnes en Suisse consomment occasionnellement ou régulièrement de la drogue. Lorsqu'ils tiennent leur poste, à l'occasion de festivals en plein air ou de fêtes d'été par exemple, les samaritains sont souvent confrontés à des patients drogués. Comme leur état peut être ou devenir potentiellement mortel, une prise en charge adaptée est indispensable.

Texte: Docteur Florian Marti/td

Le spectre des substances stupéfiantes consommées, donc de leurs symptômes, est très étendu. Connaître chaque drogue et ses effets est pratiquement impossible, mais ce n'est pas non plus nécessaire, car lorsque l'on assure les premiers secours, on ignore souvent quelle substance est en jeu.

Il arrive que les consommateurs refusent de dire ce qu'ils ont pris, voire ne le sachent pas eux-mêmes. En outre, l'effet induit par les drogues varie d'une personne à l'autre. Sans compter que de nouveaux stupéfiants, dont les propriétés précises sont encore inconnues, arrivent sans cesse sur le marché.

C'est pourquoi il est surtout important de connaître les différentes catégories de drogues, les risques potentiels pour les patients et les principes généraux de prise en charge.

Une multitude de complications sévères

Les stupéfiants peuvent mettre en danger une personne et nuire à sa santé de différentes manières. L'énumération suivante présente les symptômes d'une possible consommation de drogue et indique à quoi les samaritains devraient être attentifs lors des premiers secours.

Perte de connaissance: si un patient ne réagit pas lorsqu'on lui parle ou le pince vigoureusement, il s'agit d'une urgence absolue qui nécessite d'appeler l'ambulance.

Arrêt respiratoire: les drogues à effet dépresseur peuvent entraîner une perte de connaissance et un arrêt respiratoire. En cas d'arrêt respiratoire, procéder à des insufflations, en l'absence de signes vitaux, appliquer la procédure BLS-AED.

Étouffement: un patient inconscient peut s'étouffer en vomissant. En l'absence des ré-

flexes protecteurs tels que la déglutition, les vomissures sont susceptibles d'être aspirées en partie dans les poumons et de provoquer la suffocation.

Traumatisme dû à la station allongée: si un patient inconscient reste longtemps dans la même position, cela peut entraver l'irrigation des muscles qui commencent alors à se nécroser.

Effort physique excessif: les drogues à effet stimulant incitent les consommateurs à l'effort physique, comme le fait de danser durant des heures. Un début de fatigue ou d'épuisement, de même que la faim et la soif, ne sont plus décelés ou pris en compte. Un état d'épuisement, une déshydratation aiguë et un coup de chaleur peuvent engager le pronostic vital.

Infarctus du myocarde: la consommation de cocaïne peut provoquer un infarctus du myocarde, y compris chez des sujet jeunes et en bonne santé. On passe facilement à côté en raison de la situation (patient jeune et autres explications plausibles des troubles).

Mise en danger de soi-même et d'autrui: une perception altérée de l'environnement et l'absence de pensée rationnelle peuvent induire un comportement dangereux. La consommation d'alcool est ainsi coresponsable de nombreux accidents de la circulation.

Irresponsabilité: les patients sous l'influence d'une drogue ne sont pas capables de discernement. Souvent, ils n'admettent pas que des soins médicaux sont nécessaires. Si un patient refuse un traitement indispensable ou des examens complémentaires, il convient d'avertir l'ambulance et la police.

Affections concomitantes: l'état de santé général des patients qui consomment de la drogue sur une période prolongée est souvent dégradé, ce qui les rend plus sensibles à des pathologies telles que la pneumonie. Leur cœur peut être endommagé par des infections bactériennes. En outre, ils sont parfois porteurs d'infections virales telles que l'hépatite C ou le VIH, qui mettent également les secouristes en danger (voir nous, samaritains 11-12/2010).

Syndrome de sevrage: en cas de consommation prolongée de stupéfiants, le corps s'habitue à la substance. Un sevrage brutal peut provoquer une violente réaction de stress. Ces symptômes sont susceptibles d'engager le pronostic vital et d'entraîner la mort.

Traitement et surveillance

Les personnes atteintes de troubles de la conscience tels que ceux qui sont induits par une prise de drogue perçoivent leur environnement différemment et ne sont bien souvent plus capables de comprendre des rapports complexes. Par conséquent, il convient d'utiliser un langage simple et de leur parler de façon claire et ferme, mais posée. Il n'est généralement pas possible d'argumenter ou de négocier. Un comportement approprié des samaritains est donc d'autant plus important. Une conduite incorrecte du patient peut en revanche lui être reprochée. Idéalement, on lui enjoint pour cela aimablement mais fermement d'arrêter – en mentionnant le cas échéant les conséquences possibles, comme le recours à la police.

Si le patient est inanimé, on applique les mesures de réanimation selon le schéma BLS-AED. Toutefois, un patient inconscient qui ne peut pas être réveillé par des stimuli douloureux doit toujours être hospitalisé en ambulance. Jusqu'à l'arrivée de cette dernière, il convient de le placer en posture latérale de sécurité et de le surveiller régulièrement.

Si une personne peut être tirée de son inconscience par des paroles ou un pincement,

Classement des drogues selon leur effet

Effet	Exemples	Complications	Mesures
dépresseur	alcool[1], opioïdes (p. ex. héroïne), GHB/liquid ecstasy/drogue du violeur, marijuana	inconscience avec étouffement, arrêt respiratoire, traumatisme dû à la station allongée	position latérale de sécurité, surveillance, changement régulier de position (changer de côté), administration d'oxygène, év. ambulance, év. réanimation
stimulant	alcool[1], cocaïne, speed, ecstasy	mise en danger de soi-même et d'autrui (accidents), effort excessif, déshydratation, coup de chaleur, *bad trip* (hyperstimulation avec sensations désagréables), délire de persécution, infarctus du myocarde (cocaïne!)	apaiser, mettre à l'abri au calme, donner assez à boire, rafraîchir, év. police/ambulance
hallucinogène	LSD, chanvre	comportement irraisonné, *bad trip*	apaiser, mettre à l'abri au calme

[1] Selon la dose ingérée, l'alcool peut être un dépresseur ou un stimulant.

La substance stupéfiante numéro 1, l'alcool, induit des comportements dangereux pour soi-même et pour autrui, il a une part de responsabilité dans de nombreux accidents de la circulation. (Photo: Shutterstock)

elle peut rester au poste sanitaire et être placée sous surveillance en position latérale de sécurité. Si elle ne bouge pas spontanément, il convient de changer sa position environ toutes les heures. Dans le cadre de la surveillance, on vérifie que les voies aériennes sont dégagées et que la respiration est normale. Le patient doit en outre être réveillé de temps en temps et interrogé sur son état.

Anticiper pour protéger

Si, à l'inverse, le patient est agité, il importe de l'abriter en un lieu calme et de lui parler de manière apaisante. S'il s'est beaucoup dépensé physiquement, il faut par ailleurs veiller à ce qu'il fasse une pause suffisamment longue et boive assez.

Si le comportement d'une personne qui n'est pas en état de conduire amène les samaritains à penser qu'elle va malgré tout prendre le volant, ils doivent l'en empêcher. Si la personne se montre peu compréhensive, ce qui est souvent le cas, il faut avertir la police. Il en va de même si la personne se met elle-même en danger ou refuse de faire soigner une maladie manifeste.

Il est également recommandé d'anticiper lorsqu'il s'agit d'organiser le transport de retour à domicile d'un patient (par exemple par les parents, dans le cas d'un mineur). Si un poste sanitaire doit par exemple fermer à la fin d'un concert, mais que des personnes s'y trouvent encore en dégrisement, elles ne peuvent être autorisées à rentrer chez elles que si elles sont en état de le faire ou si un accompagnant peut assurer le transport et la suite de la surveillance.

Dignité et obligation de confidentialité

Souvent, les gens sont peu compréhensifs face aux personnes qui ont abusé de drogues et se distinguent ensuite par un comportement désagréable ou ont besoin de soins. Toutefois, les secouristes, comme tous les autres intervenants, sont tenus d'adopter un comportement et une attitude professionnels. Toute personne a sa dignité et le droit d'être traitée correctement et sans préjugés. À cela s'ajoute le fait que l'on ignore la plupart du temps ce qui l'a poussée à prendre de la drogue. Le motif en est souvent un coup du sort et la consommation de stupéfiants doit être considérée comme une maladie. Un toxicomane est tout aussi (peu) responsable qu'une personne trop sédentaire qui doit être soignée pour des maladies liées à son immobilité. Par ailleurs, il est arrivé plus d'une fois qu'une ivresse supposée se révèle être un accident vasculaire cérébral, une épilepsie ou une hypoglycémie.

Les patients sous l'influence de stupéfiants qui se rendent au poste sanitaire sont bien entendu également couverts par le secret médical, c.-à-d. l'obligation de confidentialité. Même si la possession et la consommation de drogue sont dans la plupart des cas interdites, aucune information à ce sujet n'est communiquée à la police, au personnel de sécurité, voire à d'autres festivaliers. Cette règle est importante afin que des personnes en détresse n'évitent pas de chercher une assistance médicale, peut-être vitale, par crainte de poursuites pénales.

Une exception n'est possible que si un crime a été commis ou est susceptible d'être empêché. Toutefois, dans ce type de situation, les ambulanciers sont généralement déjà impliqués et s'en occuperont. •

Nouvelle offre.

Prontosan® Spray pour plaies 75 ml

· apaise la douleur
· soutient la cicatrisation rapide
· prévient la formation de cicatrices

Art. 3522

CHF 14.90
Prix T.V.A. comprise

Prontosan® acute Gel cicatrisant 30 g

Art. 3523

CHF 10.90
Prix T.V.A. comprise

Commandez via le Shop, e-mail shop@samariter.ch ou shop.samariter.ch, par téléphone au 062 286 02 86
Prix T.V.A. comprise, participation aux frais d'envoi de CHF 9.– pour les commandes inférieures à CHF 200.–.

Cette année, le thème de la collecte qui courra du 24 août au 5 septembre est « Premiers secours au quotidien ». En axant le message sur une des activités les plus importantes des sections, les samaritains pourront démontrer l'étendue de leur savoir-faire. Mais il s'agit également d'une excellente occasion d'attirer l'attention de la population sur d'autres prestations et plaider la cause d'un engagement dans une section.

Depuis la mi-avril, tous les documents et modèles ainsi qu'une série de moyens auxiliaires sont disponibles sur l'extranet, sous marketing/collecte. Que votre section opte pour une récolte par liste, une action sur la voie publique ou pour l'envoi d'appels aux dons par courrier, elle trouvera ici tous les outils qu'il lui faut.

Un élément important de la campagne 2015 est le guide. Cet imprimé au format 11 x 11 cm contient une série de mesures de premiers secours pour les accidents de tous les jours ainsi que les principaux numéros d'appel urgent. L'objectif de l'ASS est de toucher un maximum de personnes pendant la collecte et de les gagner à la cause du secourisme. •

FUTURO™ Products
Live More™

Sentez-vous de nouveau comme avant

Vivre pleinement tout en mouvement avec les bandages FUTURO™.

Concours
Participez et gagnez!
www.Futuro-livemore.ch

10 % de rabais dans la boutique en ligne ASS

Développé en collaboration avec des médecins spécialistes et des physiothérapeutes.
www.myFuturo.ch

3M

TEXAID

Nos vêtements sont des matériaux durables

Chères Samaritaines, chers Samaritains,

Nous choisissons, entretenons et conservons avec soin nos vêtements. Comme il nous est parfois difficile de nous séparer d'eux, certaines pièces de valeur nous accompagnent tout au long de notre vie. En effet, les textiles sont des matériaux durables, de ceux qui peuvent être retraités, réutilisés et recyclés, à l'instar de l'aluminium, du verre ou du PET. Ils appartiennent d'ailleurs à une catégorie particulière car la population ne les considère pas comme appartenant aux détritus conventionnels, même s'ils appartiennent officiellement aux déchets urbains. Les textiles sont souvent accompagnés de souvenir et d'émotions qui rendent leur élimination bien plus difficile que celle du verre usagé ou de l'aluminium.

Une collaboration durable

Heureusement, il y a TEXAID. Nous vous garantissons un recyclage optimal de vos anciens habits, qui seront portés à nouveau comme vêtement de seconde main ou transformés en chiffons d'essuyage ou en matériaux d'isolation. De cette manière, il est possible de protéger des ressources naturelles précieuses et de réduire sensiblement notre impact sur l'environnement. Et vous, chères Samaritaines et chers Samaritains, vous apportez votre contribution à la préservation de notre monde en vous engageant en faveur d'une élimination durable des textiles. Un engagement que nous récompensons volontiers en vous faisant participer aux bénéfices réalisés sur les ventes.

Un interlocuteur national

Nous apprécions à sa juste valeur la collaboration qui nous lie depuis plusieurs années. C'est grâce à elle que nous avons été en mesure de mettre en place de nombreux projets et de développer avec succès un processus d'élimination des textiles au niveau communal. Dès maintenant, Peter Kost sera votre interlocuteur national pour toutes les questions et les suggestions relatives à notre collaboration. Il se tient à votre entière disposition et vous pouvez le joindre sur son portable au 076 556 00 23 ou par e-mail à p.kost@texaid.ch.

Philipp Stoller
Directeur TEXAID Textilverwertungs-AG

8 mai, journée mondiale de la Croix-Rouge

Mobilisation mondiale

Chaque année, le jour anniversaire de la naissance d'Henry Dunant, dans le monde entier, les sociétés nationales de la Croix-Rouge s'adressent au public. Elles rappellent le message de leur fondateur et présentent leurs activités. En Suisse aussi.

Le 8 mai, les samaritaines et les samaritains aussi revendiqueront leur appartenance au mouvement mondial de la Croix-Rouge. (photo: CRS)

Jean Henri Dunant, de son nom de baptême, est né le 8 mai 1828, au numéro dix de la rue Verdaine à Genève. Il fut un des pères fondateurs du mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Pour honorer son engagement en faveur de l'humanité, il reçut le premier prix Nobel de la Paix en 1901.

L'idée de commémorer sa naissance a émergé au cours des années 1920, dans la République tchécoslovaque d'alors qui était ébranlée par des tourments intérieurs. À Pâques 1922, la société de la Croix-Rouge tchécoslovaque lança un appel pour un armistice de trois jours. Pendant cette période, la presse s'abstint de tout commentaire polémique, en revanche, de nombreux articles abordaient la l'appel à l'apaisement lancé par la Croix-Rouge. C'est ainsi qu'une journée annuelle en faveur de la paix fut instituée.

Après la fin de la Deuxième Guerre mondiale, cette idée figura à nouveau à l'ordre du jour d'une séance du conseil d'administration de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge en 1946. Deux années plus tard, avec l'approbation du comité exécutif de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, le jour anniversaire de la naissance d'Henry Dunant fut déclaré « Journée internationale de la Croix-Rouge ». Le nom changea plusieurs fois avant de devenir en 1984 la « Journée mondiale de la Croix-Rouge ».

Concours de photos en Suisse

Depuis de nombreuses années, la Croix-Rouge suisse (CRS) – à laquelle l'Alliance suisse des samaritains appartient – saisit l'occasion pour rendre la population attentive à ses prestations. C'est pourquoi la CRS, ses associations cantonales ainsi que des représentants des organisations de sauvetage seront présents le 8 mai dans des gares et sur des places publiques de diverses villes et localités de Suisse et chercheront à entrer en contact avec les passants. Cette année, l'accent sera mis sur des prestations telles que le service de transport, l'alarme Croix-Rouge ou la garde d'enfants à domicile.

L'attraction principale sera un concours de photos de « fans ». Il s'agit d'inviter tout un chacun à se faire photographier avec un tatouage Croix-Rouge. Les photos seront ensuite publiées sur www.jesuisfan.ch/facebook. Toutes les images pourront y être consultées, appréciées à l'aide d'un « like » et partagées avec des amis. Les propriétaires des photos rassemblant le plus grand nombre de « likes » gagneront un prix.

En d'autres endroits, les associations cantonales de la Croix-Rouge distribueront des pommes, des boîtes de pansements, des tatouages et des dépliants pour promouvoir leurs services. Des spots TV, des affiches et une promotion sur les canaux en ligne annonceront la journée du 8 mai.

Pour en savoir plus sur la journée mondiale de la Croix-Rouge et les activités prévues, consulter le site www.redcross.ch.

ek/cli

La secrétaire générale

Le changement est aussi une promesse

De la mi-mars à la mi-mai, les associations tiennent leurs assemblées générales. On débat, on vote, on procède à des élections et on décerne honneurs et récompenses.

Selon certaines études, il semble que la reconnaissance n'est pas une motivation première à l'origine de l'engagement bénévole. Certes, des témoignages de gratitude de la part de représentants des autorités et des rappels du rôle important que jouent les samaritains font chaud au cœur. Toutefois, les organisations de bénévoles évoluent dans un environnement qui se professionnalise de plus en plus.

Nous le percevons également. Bien que nous soyons des volontaires, il ne nous est pas possible de nous soustraire aux exigences de qualité en hausse dans le domaine des premiers secours. La confiance que les participants aux cours, les entreprises et la population témoignent aux samaritains nous y oblige.

Il s'agit de maintenir les prestations et de garantir leur qualité à l'avenir aussi. Nos cours de premiers secours ainsi que les formations de nos formateurs doivent être conformes à des directives édictées par des tiers. Nos partenaires dans la chaîne de sauvetage subissent d'ailleurs aussi ces contraintes.

Nous sommes pris dans un processus de changement inéluctable. Que cela suscite quelques réserves et éveille certaines craintes n'est que naturel. Mais la nouveauté recèle aussi des promesses et ouvre des voies inédites que nous volons défricher ensemble.

Regina Gorza

Nouvelle offre de formation pour services médico-sanitaires

Compétences supplémentaires pour fonctions inédites

Une nouvelle offre de formation destinée à mieux répartir les tâches dans le cadre de services médico-sanitaires permet aux membres de sections intéressés d'acquérir des compétences supplémentaires afin d'occuper des fonctions inédites.

Aujourd'hui en Suisse, aucune manifestation sportive ou culturelle ne saurait se passer d'un service médico-sanitaire garantissant une prise en charge médicale du public, voire des participants. Cette prestation des sections de samaritains compte parmi les plus demandées. Non seulement les samaritains peuvent appliquer leurs connaissances en premiers secours et promouvoir leurs activités auprès du public, mais souvent, ces services représentent également une source de revenu importante pour les sections.

Mais avant que des danseurs à bout de souffle ou des sportifs blessés puissent être soignés sous la tente des samaritains, de nombreuses tâches organisationnelles et administratives doivent être réglées. Comme le précise le règlement pour postes sanitaires OC 355 (à télécharger depuis l'extranet sous home > documents > règlements), une évaluation du risque constitue une condition préalable et, selon son importance, l'approbation de l'association cantonale ou du secrétariat central devra être sollicitée.

Le genre et l'ampleur de la manifestation déterminent le nombre de secouristes nécessaires, le niveau de formation exigé, l'aménagement du poste médico-sanitaire ainsi que le matériel à mettre à disposition ou encore les moyens de communication. Il faut aussi régler les questions de qui fournit quoi et qui se charge du bien-être et de la restauration des personnes assumant du service. Finalement, il faudra établir une offre, les samaritains devront être indemnisés et leurs frais remboursés et une facture finale sera envoyée aux organisateurs.

Choisir ce que l'on aime

Il convient de ne pas sous-estimer l'investissement en temps qu'impliquent ces tâches. Par ailleurs, les personnes intéressées doivent disposer d'un solide sens de l'organisation et d'un goût pour l'administratif. Aujourd'hui, ce sont les moniteurs de section ASS qui sont formés à ces missions, car, bien que leur tâche principale soit de planifier et de mettre en œuvre la formation des membres des sections, ils se chargent aussi souvent de la mise en place des services médico-sanitaires.

C'est précisément sur ce point qu'intervient la nouvelle offre de formation de l'organisation centrale avec pour objectif, une meilleure répartition des tâches. Car les casquettes multiples de moniteur de section, responsable des services médico-sanitaires et souvent responsable du matériel et membre du comité débouchent immanquablement sur une surcharge des personnes concernées.

La demande de décharge des formateurs avait été exprimée lors du recensement des besoins effectué dans plusieurs régions de Suisse à la fin 2013. Depuis, la formation de l'ensemble des formateurs ASS est passée en revue dans le but d'alléger la tâche des miliciens.

Grâce à deux nouvelles séquences de formation « Organiser un service médico-sanitaire » et « Conduire un service médico-sanitaire », les samaritains intéressés pourront acquérir les connaissances nécessaires pour assumer ces tâches et décharger par la même les moniteurs de section dans les domaines administratifs et organisationnels. Cela ouvre de nouvelles possibilités aux samaritains désireux d'assumer des responsabilités supplémentaires sans pour autant accomplir le cursus complet de moniteur de section.

En outre, cette nouveauté répond à divers objectifs stratégiques du champ d'activité clé secourisme qui vise le renforcement du positionnement des samaritains comme premiers prestataires de services médico-sanitaires.

Les samaritains pendant un concert de rock, les personnes souhaitant effectuer des services médico-sanitaires trouvent de nombreuses possibilités d'engagement. (photo: archives de l'ASS)

Collaboration avec la Rega, accident de ski de fond

Avec la formation «Organiser un poste médico-sanitaire» on apprend quel matériel préparer pour quel type de service. (photo: archives de l'ASS)

À vos agendas

S'inscrire maintenant

L'automne passé, deux cours pilote ont eu lieu en Suisse romande et en Suisse alémanique. Les prochains blocs de formation sont prévus en octobre 2015.
« Organiser un service médico-sanitaire »/allemand/03.10.2015/Centre de séminaire et hôtel Sempachersee Nottwil
« Organiser un service médico-sanitaire »/français/03.10.2015/Centre de séminaire et hôtel Sempachersee Nottwil
« Conduire un poste médico-sanitaire »/allemand/04.10.2015/Centre de séminaire et hôtel Sempachersee Nottwil
« Conduire un poste médico-sanitaire »/français/04.10.2015/Centre de séminaire et hôtel Sempachersee Nottwil
Inscriptions via: administration@samariter.ch
Les formations « Bases du service médico-sanitaire » sont toujours proposées par les associations cantonales.

Facultatif et à la carte

Les nouvelles formations « Organiser un poste médico-sanitaire » et « Conduire un poste médico-sanitaire » sont facultatives et indépendantes d'autres cursus. Ils peuvent être suivis à la carte, selon les goûts et les aspirations de chacune et de chacun. Dès lors, la formation dans le domaine du service médico-sanitaire s'articule comme suit:

« Bases du poste médico-sanitaire » (correspond à l'actuel « exercice poste sanitaire »), durée un jour: obligatoire pour tous les membres de sections qui effectuent des services médico-sanitaires. Le contenu de la formation correspond aux exigences de l'Interassociation de sauvetage IAS et au niveau technique 2 qui, aujourd'hui déjà, constitue un prérequis pour servir sur un poste.

« Organiser un poste médico-sanitaire », durée un jour: organisation et gestion des services médico-sanitaires. Les samaritains qui souhaitent prendre en charge les aspects administratifs liés à un service, de l'appel d'offre jusqu'aux décomptes finals, acquerront les outils nécessaires dans le cadre de cette formation. Ils se familiariseront avec diverses tâches de gestion, apprendront à établir une évaluation du risque et déterminer le nombre de secouristes nécessaires ainsi qu'à rédiger des offres et des contrats.

« Conduire un poste médico-sanitaire », durée un jour: assumer la responsabilité d'un service médico-sanitaire comme chef de poste. Commandement, rythme de conduite, mesures immédiates, déléguer des tâches et des missions font partie des aptitudes à acquérir dans le cadre de cette formation.

Texte : Sonja Wenger/cli

à Pontresina. (photo: archives de l'ASS)

Les sportifs prennent parfois des risques, bobologie au poste médico-sanitaire des samaritains. (photo: archives de l'ASS)

Questions à Susanne Meurer, responsable du marketing et des coopérations de la Garde aérienne suisse (Rega)

Motiver la jeunesse ensemble

La Garde aérienne suisse (Rega) transporte chaque année environ 8700 personnes en hélicoptère et organise plus de 1100 rapatriements depuis l'étranger. La fondation est supportée par 2,5 millions de donatrices et de donateurs et, à l'instar de l'ASS, bénéficie de la confiance de la population. Avec le nouveau partenariat stratégique entre la Rega et l'ASS, l'objectif est de sensibiliser plus de jeunes aux premiers secours.

1. Avec le soutien de la Rega, les activités en faveur de la jeunesse sont renforcées à l'ASS, notamment le projet écoliers samaritains. Pourquoi la garde aérienne a-t-elle opté pour ce champ d'activité ?

Le projet nous permet de nous rapprocher des enfants avec des propositions porteuses de sens et de communiquer nos messages dans un cadre et dans une langue adaptée aux jeunes. Les jeunes ne savent souvent pas comment fonctionnent les secours par les airs et que le travail de la Rega repose sur le principe de la solidarité. Sans le soutien de nos donateurs, nos équipes professionnelles et nos aéronefs ne pourraient pas être disponibles vingt-quatre heures sur vingt-quatre pour les cas d'urgence.

2. Quelles impulsions et synergies la Rega attend-elle de la collaboration avec l'ASS ?

Les projets auxquels nous nous associons dans le cadre du partenariat ont pour objectif de promouvoir de façon plus soutenue des valeurs telles que la solidarité, le sens des responsabilités et l'humanité à l'égard des contemporains. Elles font partie des fondements de la marque Rega.

3. La Rega participe activement au projet écoliers samaritains. Qu'est-ce que les secouristes dans les écoles et les membres des groupes de jeunes samaritains en retireront ? Pourront-ils tous voler en hélicoptère ?

Malheureusement non, il n'est pas possible de planifier des vols, car les hélicoptères doivent être disponibles en tout temps pour les cas d'urgence. Mais la Rega aimerait, pendant la formation des écoliers samaritains et déjà au préalable, apporter sa contribution en qualité de maillon de la chaîne de sauvetage et fournir des informations au sujet de notre organisation et de nos activités. Dans quelle mesure les écoliers samaritains pourront faire connaissance avec un vrai hélicoptère n'a pas encore été déterminé.

4. En quoi une organisation comme la Rega se différencie-t-elle de l'ASS ?

L'ASS est une organisation qui repose entièrement sur le volontariat et qui bénéficie d'une excellente implantation locale. Nous sommes une fondation qui prodigue des soins médicaux d'urgence sur place. En général, la Rega est appelée pour secourir des personnes grièvement blessées ou malades. C'est pourquoi nous employons des médecins qui ont achevé leur formation et des ambulanciers ainsi que, bien entendu, à l'image d'une petite compagnie aérienne, des professionnels de l'aéronautique, du pilote au mécanicien. En outre, nous déployons nos activités dans le monde entier et disposons de nos propres numéros d'alarme, 1414 pour la Suisse et +41 333 333 333 pour les appels de l'étranger.

5. Dans quelle mesure les engagements de la Rega en premiers secours se recoupent-ils avec ceux de l'ASS ?

Les samaritains apportent une contribution pour les organisateurs d'événements en assurant les services médico-sanitaires, diffusent les connaissances des premiers secours auprès de la population et organisent des campagnes de collecte de sang. La Rega apporte rapidement une assistance médicale par les airs, notamment en terrain peu accessible ou lorsque la vitesse est en jeu. Nous pouvons assurer ainsi qu'une personne recevra des soins appropriés sur place, mais également qu'elle sera encadrée par des professionnels pendant le transport vers un hôpital adapté. En qualité de maillons de la chaîne de sauvetage, les deux organisations comptent sur les centrales d'alarme 144.

La responsable du marketing et des coopérations auprès de la Rega, Susanne Meurer, s'occupe également de la collaboration avec l'ASS.

Ursula Forrer, candidate au Comité central de l'ASS

Les collaborateurs et les sections comptent sur elle

Qu'il s'agisse de ses loisirs ou de sa vie professionnelle, Ursula Forrer a le secourisme dans le sang. La présidente de l'association des samaritains du canton de St-Gall et de la Principauté de Liechtenstein se présentera à l'élection au Comité central de l'ASS lors de l'Assemblée des délégués du 20 juin prochain.

Texte et photo : Eugen Kiener / cli

Plus de six cents femmes et hommes sont employés par Micarna à Bazenheid. Si quelqu'un se blesse pendant le travail, est pris d'un soudain mal de tête ou a quelque chose sur le cœur, cette personne ira trouver Ursula Forrer à l'infirmerie. Car depuis 2002, la Saint-Galloise travaille comme sanitaire d'entreprise auprès de la succursale de la Migros spécialisée dans la transformation des produits carnés.

La quinquagénaire est responsable des questions de santé au sein de l'entreprise ainsi que de la gestion des absences. C'est également elle qui s'occupe de la formation et du perfectionnement de la quinzaine de personnes qui endossent des fonctions de sanitaire d'entreprise. Elle suit la réinsertion des collaborateurs après une absence prolongée et est membre du comité santé du site de Bazenheid.

« Le résultat de mon travail se mesure au taux d'absentéisme et, heureusement, il est bas », explique Urusla Forrer, non sans fierté. Malgré tout, son service à fort à faire. « Chaque jour, vingt-cinq à trente personnes passent à l'infirmerie. Souvent, leurs problèmes sont compliqués. Les difficultés psychiques sont en hausse et de nombreux collègues souffrent de la double charge que représente la famille et la vie professionnelle. »

Mère comblée

Quand elle devait encore s'occuper de ses enfants en bas âge, Ursula Forrer aussi n'a pas toujours eu la vie facile. Après une enfance à Staad, sur les rives du lac de Constance, elle a fait un apprentissage de coiffeuse pour messieurs et rapidement, son premier enfant s'est annoncé. En un rien de temps, elle s'est retrouvée mère d'une famille comptant deux filles et deux garçons.

Quand elle a cherché une activité lui permettant de prendre un peu de recul par rapport à sa famille, sur conseil de sa mère – elle même samaritaine engagée – elle a rejoint la section de Widnau. Le secourisme lui a tout de suit plu et en 1992, elle s'est formée comme monitrice. Dix ans plus tard, elle était instructrice. Elle a également assumé temporairement la présidence de la section de Widnau et donné un coup de main à la section voisine de St-Margrethen ainsi que pour encadrer les groupes Help.

Ursula Forrer à l'infirmerie de Micarna à Bazenheid, SG, son lieu de travail.

Quand Ursula Forrer a souhaité reprendre une activité professionnelle, elle avait deux atouts en main : sa jeunesse et ses activités de loisir. Aujourd'hui, elle est déjà grand-mère. « Je trouve que c'est une chance que ma petite-fille me connaisse encore comme personne active. » Qui sait si la fillette âgée aujourd'hui de bientôt deux ans n'attrapera pas elle aussi le virus du secourisme ? Quoi qu'il en soit, les filles d'Ursula Forrer ont suivi le mouvement. L'aînée est secrétaire de l'association cantonale et la plus jeunes est active dans la section de Wil présidée aujourd'hui par Ursula Forrer.

Proche des sections

En 2011, les délégués des sections saint-galloises et de la Principauté du Liechtenstein élurent Ursula Forrer à leur tête. Comme son prédécesseur, elle attache beaucoup d'importance aux activités avec la jeunesse et souhaite ardemment la création de nouveaux groupes Help. Car elle a observé que les sections qui s'occupent d'un groupe de jeunes ont moins de difficultés de recrutement que les autres.

La présidente est d'ailleurs très contrariée qu'une section affiliée à son association ait récemment mis la clé sous la porte. « Cela ne doit plus se produire », souligne-t-elle. Dans un passé récent, l'association a introduit des rencontres à l'échelle régionale afin de faciliter les échanges. Le but est de partager des expériences, de se motiver et de développer des idées afin que les sections pensent assez tôt à la relève.

« Je suis une nature constante »

Si Ursula Forrer pose sa candidature pour un des sièges vacants au Comité central (CC) de l'Alliance suisse des samaritains, ce n'est pas sans s'être concertée avec son employeur, car les séances du CC ont souvent lieu les jours ouvrables. « Nous sommes fiers de ton engagement et te soutenons », a été sa réponse.

Pour autant qu'elle soit élue le 20 juin à Genève, la Saint-Galloise cherchera à rester proche des samaritains sur le terrain. « J'ai occupé et j'occupe encore de nombreuses fonctions, je connais les soucis et les craintes des sections et pour nombre d'entre elles, je suis une interlocutrice importante. » Elle serait heureuse de pouvoir faire valoir son expérience.

Finalement, la quinquagénaire aussi a remarqué que la rotation des membres du CC semble s'accélérer. « Mais je suis une nature constante, si ma santé et mon entourage le permettent, je m'engagerai certainement pour plusieurs années. » •

Manifestations

Inscription aux joutes samaritaines 2015

En supplément à cette édition de nous, samaritains, vous trouverez le formulaire d'inscription aux joutes samaritaines qui se dérouleront cette année à Andelfingen, dans le canton de Zurich. Le concours est prévu le week-end des 12 et 13 septembre 2015. Le délai pour s'inscrire court jusqu'au 30 juin.

Le centre historique d'Andelfingen. (Photo: commune d'Andelfingen)

Andelfingen se situe au cœur du vignoble zurichois, entre Winterthour et Schaffhouse. Même si l'on a pas l'intention de concourir, la région vaut le voyage. Constituée de collines en pente douce, de forêts et de vignes, elle est facilement atteignable à l'aide des transports publics. Les spectaculaires chutes du Rhin qui, à elles seules, méritent le déplacement, ne sont qu'à quelques kilomètres et forment un spectacle particulièrement saisissant dans la lumière douce de la fin d'été.

Mais les communes historiques de l'arrière-pays zurichois ont aussi quelque chose à offrir. Andelfingen en constitue le centre et est le chef-lieu du district éponyme. Le caractère quasi-urbain du cœur du village laisse deviner que par le passé, il disposait de droits lui conférant une position enviable, par exemple, celui de tenir un marché. Aujourd'hui encore, la foire annuelle attire des visiteurs loin à la ronde.

Bien culturel d'importance nationale

Six anciens moulins ainsi que de nombreux établissements d'artisans, dont certains ont été fondés il y a plusieurs siècles, caractérisent le village. L'église du XVIIe siècle et son clocher néo-gothique de cinquante-six mètres, perchés sur un éperon de tuf, dominent le village et la vallée de la Thur. Le centre d'Andelfingen, le pont couvert datant de 1815, la gare historique ainsi que son site préhistorique figurent à l'inventaire des biens culturels suisses d'importance nationale.

C'est dans ce décor que le comité d'organisation a imaginé un programme de divertissement inédit. Afin que les samaritains qui ne participent pas aux joutes puissent également se mesurer, un safari photo leur est proposé. Il permettra de découvrir de nombreux bâtiments et d'autres objets méritant le détour dans et autour du village. Ainsi, les participants pourront non seulement bouger, se distraire et s'instruire, mais ils auront peut être aussi la chance de gagner un des nombreux lots.

Texte: Sonja Wenger/cli

Le pont sur la Thur date de 1815. (Photo: commune d'Andelfingen)

Assises des samaritains de Bienne, du Jura bernois et du Jura

Une présidente pour l'ASBJBJ

C'est dans le village de Bassecourt, situé à quelques kilomètres à l'ouest de Delémont, qu'était convoquée l'Assemblée des délégués de l'Association des samaritains de Bienne, du Jura bernois et du Jura (ASBJBJ) le samedi 28 mars dernier.

Depuis le 1er janvier 2013, le village de Bassecourt est regroupé avec Courfaivre, Glovelier, Soulce et Undervelier pour former la commune de Haute-Sorne, cependant, la section de samaritains locale a conservé son appellation d'origine. Le dernier samedi du mois de mars, hormis les représentants de la société de samaritains de Moutier excusée, les délégués des treize autres sections que compte l'ASBJBJ s'étaient rendus au restaurant du Jura pour tenir leurs assises annuelles présidées pour la première et dernière fois par Stephan Guggisberg, vice-président démissionnaire.

Affaires courantes et élections

Après avoir observé une minute de silence à la mémoire d'Alain Pantet, président cher au cœur des samaritains de l'ASBJBJ disparu inopinément au mois d'août dernier, l'assemblée a suivi son cours ordinaire avec les rapports des personnes représentant les divers dicastères et la présentation des comptes qui bouclent sur un léger bénéfice grâce aux cours pour les entreprises que la commission technique de l'association a la ferme intention de développer.

Ne serait-ce qu'en raison du retrait de Stephan Guggisberg et de celui de la caissière, également démissionnaire, il y avait lieu de procéder à des élections. Raymonde Froidevaux, qui occupait le poste de secrétaire au sein du comité a été élue à la présidence de l'association et Evelyne Hiltbrand, caissière de la section de Tramelan représentée par son époux Cédric, président de ladite section, a été élue caissière de l'association. Par ailleurs, Clément Péquignot, qui était aux commandes de l'ordinateur et pilotait les présentations, a été élu membre du comité. Le poste de secrétaire demeure pour le moment vacant, personne ne s'étant proposé pour assumer cette fonction.

Mérites et responsabilités

Honneurs
Joseph Zannato, dit Pino, membre de la section de Vicques, qui a œuvré de longues années comme président de la CTA et s'est beaucoup engagé pour la cause du secourisme a été nommé membre d'honneur de l'ASBJBJ alors que Jacqueline Faigaux de la section de Tavannes-Malleray et environs s'est vue décerner la médaille Henry Dunant pour vingt-cinq ans d'assiduité.

Le comité 2015 de l'ASBJBJ
Raymonde Froidevaux, présidente
Carmen Prétat, présidente CTA
Antoinette Struchen, responsable de la collecte
Evelyne Hiltbrand, caissière, nouvelle
Clément Péquignot, membre, nouveau
Les postes de secrétaire et de mandataires SSC auprès des cantons du Jura et de Berne demeurent vacants ainsi que celui de la vice-présidence.

Il est également difficile de trouver des sections organisatrices d'une journée jurassienne. Pour le moment, aucune n'a pu être programmée. En revanche, la prochaine assemblée des délégués aura bien lieu, à Tramelan, le 27 février ou le 5 mars 2016.

Chantal Lienert •

Raymonde Froidevaux, la nouvelle présidente de l'ASBJBJ.

Jacqueline Faigaux, médaillée Henry Dunant 2015.

Pino Zannato, nouveau membre d'honneur de l'ASBJBJ, en conversation avec Carmen Prétat qui lui a succédé à la tête de la CTA.

Ollon-Villars

Une révision très complète

Au mois de juin dernier, la section de samaritains d'Ollon-Villars a organisé un exercice intersections dans la ferme de la famille Perrier, au Grand-Clos à St-Triphon. Les cinq sections du Chablais vaudois et les sections de la Riviera sont venues répéter « les gestes qui sauvent ». Christel Dätwyler, Béatrice Bonzon, Fernanda Contesse, Fabienne Mollet, Catherine Nicollier, Eugénia et Jeanne Pousaz, Claire-Lise Schumacher et Daniel Durgnat ont préparé les différents postes.

Récit en images: Marlène Perrier, monitrice, et Rose-Marie Bracher, présidente

Les samaritains du Chablais vaudois et de la Riviera se rassemblent au Grand-Clos à St-Triphon.

Concertation avant l'action.

Premier poste: tous concentrés sur un questionnaire revisitant les bases.

Deuxième poste: une main coupée … comment procède-t-on? Surélévation du membre blessé, compression, pansement compressif. Alarmer le 144 (conseil valable pour tous les cas) … et que fait-on avec la main coupée?

Troisième poste: le blessé s'est fait électrocuter. Deux samaritains pratiquent le massage cardiaque … le masque est en place pour les insufflations. Combien d'insufflations par …?

L'emploi du défibrillateur fait partie de la réanimation d'un blessé. Dans quel cas l'emploie-t-on?

La blessée s'est fait bousculer par une vache, s'est cognée la tête contre la barrière en métal. Elle est consciente. Traumatisme crânien, oui ou non? La minerve est-elle nécessaire? Quels contrôles font les sauveteurs?

Cinquième poste: une parapentiste est tombée dans un arbre. Quel est le premier geste à faire?

Couper la corde et s'occuper de la personne blessée.

Immobiliser les vertèbres cervicales et se préparer pour la pose d'une minerve ...

... poser la minerve, tout un art ! À exercer régulièrement.

... puis on se prépare à transférer la blessée sur la planche en vue de l'évacuation avec l'ambulance. Auriez-vous tout fait juste?

Et pour conclure, débriefing par la monitrice, Marlène Perrier.

Cœur de la Côte

Ovation debout pour le président sortant

Le mercredi 18 mars 2015 est une date qui restera dans les annales de la section de samaritains vaudoise du Cœur de la côte. Ce soir-là, un point final a été mis à une présidence qui aura marqué non seulement les samaritains, mais également la population de la ville d'Aubonne et environs.

Convoquées pour 20 heures précises à l'école de Pré Baulan, située entre Aubonne et le village voisin de Montherod, une quarantaine de personnes, dont les représentants de trois communes et Patrick Brossy, le secrétaire général de l'Association cantonale vaudoise des samaritains (ACVS), avaient répondu à l'invitation.

Il faut dire qu'en dehors des affaires courantes, cette assemblée était particulière. Non seulement il s'agissait d'entériner officiellement l'absorption de la section de Rolle par la section du Cœur de la Côte, mais également d'élire un nouveau comité et une nouvelle présidente, d'accueillir un nouveau médecin de section et surtout, d'honorer dignement Dante Trotta, le président sortant.

L'heure des rapprochements

En ce qui concerne la section de Rolle, Dante Trotta estime qu'il s'agissait avant tout d'officialiser un état de fait. Cela faisait un certain temps que cette société était au repos et que les samaritains désireux de poursuivre leur activités avaient rejoint ceux d'Aubonne. En 2007, ces derniers s'étaient d'ailleurs déjà regroupés avec ceux de Gimel pour former la section du Cœur de la Côte.

Le même soir, dans le Nord vaudois, les sections d'Yverdon et de Grandson fusionnaient également.

Dans le canton de Vaud, les regroupements de communes aussi sont à l'ordre du jour, mais pas nécessairement selon le même découpage que les restructurations des samaritains. Ainsi, un projet de fusion entre celles d'Aubonne, de Montherod, de Saubraz et de Saint-Oyens est dans l'air.

Élections

Le nouveau comité de la section

Jacqueline Labhardt, présidente et monitrice
Michel Dubois, vice-président
Christine Studer, monitrice et responsable de la commission technique, secrétaire
Luz Marina Baud, caissière
Celia Volmer, responsable de la pharmacie (nouvelle)
et Doctoresse Sophie Paul, médecin de section (nouvelle)

Un président très aimé

Il n'y a pas si longtemps, les samaritains du Cœur de la Côte organisaient une sortie exceptionnelle pour célébrer un double anniversaire: celui de la section historique d'Aubonne et celui de leur président Dante Trotta (voir nous, samaritains 10/2011, p. 19). Une séquence de diapositives animées est venue le rappeler.

L'œil vif et le sourire charmeur, le vaillant octogénaire a néanmoins estimé qu'au bout de trente ans de présidence, le moment était venu de passer la main. Mais il ne quitte pas les samaritains d'un seul coup et reste à disposition comme soutien pour les questions de matériel, de don du sang, etc. Les aînés sont toujours détenteurs de morceaux importants de la mémoire d'une organisation et si leur départ est trop abrupt, des pans entiers d'histoire risquent de passer à la trappe. C'est regrettable, car de savoir d'où l'on vient permet de mettre les choses en perspective, de comprendre pourquoi on agit d'une façon plutôt que d'une autre et de ne pas répéter les mêmes erreurs.

Abondamment remercié pour ses états de service par ses collègues samaritains, mais également par les représentants des communes concernées, Dante Trotta a été nommé président d'honneur de la section sous un crépitement d'applaudissements effectués par une assemblée debout.

L'élection de Jacqueline Labhardt à la présidence et des quatre autres membres du comité a passé comme une lettre à la poste et l'assemblée a réservé un accueil chaleureux à Sophie Paul, médecin à Gimel, qui prend la succession du docteur Sébastien Jotterand.

La soirée s'est conclue sur le tirage d'une tombola richement dotée et un moment d'échange autour du verre de l'amitié.

De gauche à droite, Christine Studer, Jacqueline Labhardt, Dante Trotta, Sophie Paul, Michel Dubois, Luz Marina Baud, Celia Volmer

Chantal Lienert •

France voisine

Hommage à un ami

La maladie contre laquelle il luttait depuis une année a eu raison de Jean-Pierre Emery et il nous a quittés en février.

Instructeur de la Croix-Blanche française et président des secouristes de Divonne-les Bains, il a offert ses compétences et son enthousiasme de part et d'autre de la frontière.

La section de Meyrin et les samaritains de toute la Romandie perdent un vieil ami. Il leur a permis, dans les années 90, de s'ouvrir vers le secourisme européen grâce aux congrès, concours et voyages qu'il a organisés. Sa passion pour les premiers secours et son sens du partage l'ont animé pendant de nombreuses années. Le prêtre qui célébrait la cérémonie d'adieu a rappelé la parabole du bon Samaritain, saluant ainsi les secouristes français et les samaritains suisses venus lui rendre un dernier hommage.

cp

Jean-Pierre Emery

Conférences publiques

Quand le cœur perd sa cadence

En Suisse, environ cent mille personnes sont atteintes de fibrillation auriculaire. Leur risque de contracter une attaque cérébrale ou une insuffisance cardiaque est nettement accru. Mais de nombreux patients n'en ont pas conscience.

Dans le cadre d'une série de conférences publiques de la Fondation suisse de cardiologie, des cardiologues et des neurologues informent sur les dangers et les traitements de ce trouble du rythme cardiaque le plus fréquent.

En 2015, les conférences en Suisse romande auront lieu à :
La Chaux-de-Fonds, 16 juin 2015, Club 44, rue de la Serre 64, 2300 La Chaux-de-Fonds.
Lausanne, 4 novembre 2015, Hôtel Alpha-Palmiers, rue du Petit-Chêne 34, 1003 Lausanne.

Pour en savoir plus, contacter Isabelle Hertel, téléphone 031 388 80 73, courriel hertel@swissheart.ch.

cp www.swissheart.ch

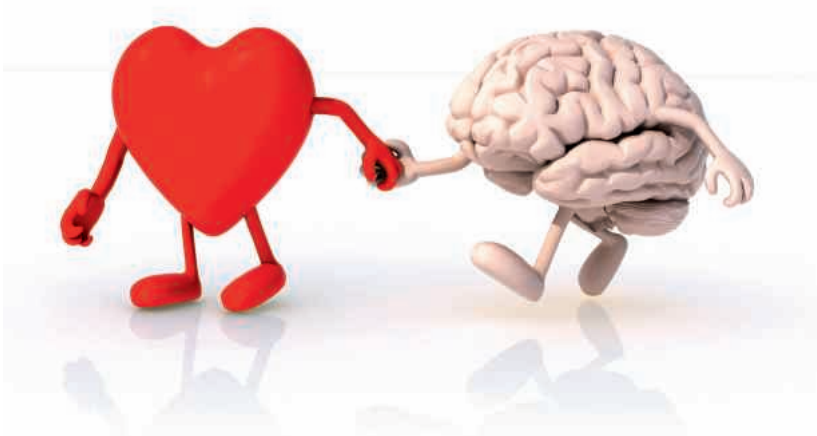

Le billet

Thomas Brocker 2.0

Pour la dernière fois, j'ai été invité à faire part de mes réflexions dans la rubrique réservée aux membres du Comité central. C'est avec plaisir que je m'attelle à la tâche, ayant reçu de nombreux retours positifs.

Or donc, comme souvent, je suis assis dans le train, mon ordinateur sur les genoux. La connexion internet est activée, je réponds à mon courrier électronique, corrige des documents tout en gardant un œil sur mes compagnons de voyage.

L'arrêt le plus captivant est celui de l'aéroport de Zurich. D'où peuvent bien venir tous ces gens, et où vont les autres ? Bronzé mais la mine maussade, il va falloir retourner au boulot ; pâlot mais avec le sourire, voyage en perspective !

L'arrêt Zurich Hardbrücke est le plus ennuyeux. Costume cravate, un gobelet de café dans la main gauche, une mallette dans la droite. Ce ne sont sûrement pas des samaritains. Et moi ? Assez stressé, je dois préparer l'AD, digérer la conférence des présidents de Nottwil, consulter un dossier.

Et soudain, surprise. Une personne tirée à quatre épingles, arborant une plaquette professionnelle, me demande si je souhaite un café, quelque chose à manger ? Je suis pourtant au moins à trois voitures du wagon-restaurant. Voilà ce qui s'appelle soigner le client. Un service à la place, wouaou, bien qu'il ne soit sûrement pas rentable. C'est ce qui advient quand un S se transforme en B *.

* Dans la langue de Goethe, l'ASS s'abrège SSB et nos chemins de fer fédéraux SBB.

Thomas Brocker, membre du Comité central

Prochaine clôture rédactionnelle :
mardi 12 mai, 9 heures

Prochaines parutions de
«nous, samaritains»:
05/15, le mercredi 27 mai
06-07/15, le mercredi 1er juillet

Rédaction:
Chantal Lienert
1, rue des Photographes
Case postale 6389
1211 Genève 6
Téléphone 079 342 64 19
lienert@iprolink.ch

BIENNE/JURA BERNOIS/JURA

Bassecourt, 29 avril, 20 h, local, ***conférence de Madame Beeler;*** 27 mai, 20 h, local, ***exercice***

Courfaivre-Courtételle, 6 mai, 20 h, ***exercice;*** 3 juin, 20 h, ***exercice***

Delémont-Ville, 5 mai, 19 h 30, ***exercice;*** 26 mai, 19 h 30, ***exercice;*** 9 juin, 19 h 30, ***exercice***

Le Noirmont, 18 mai, 20 h, aula, ***exercice***

Montfaucon, 6 mai, 19 h 45, ***exercice;*** 3 juin, 19 h 45, ***exercice***

Moutier et environs, 6 mai, 19 h, ***exercice pratique;*** 3 juin, 19 h, ***exercice pratique***

Porrentruy, 24 avril, 20 h, ***exercice au local;*** 27 mars, 20 h, ***exercice au local***

Saint-Imier, 12 mai, 20 h, local, ***exercice;*** 9 juin, 20 h, local, ***exercice***

Tavannes Malleray et environs, 7 mai, ***immobilisation et débrouille;*** 22, 23, 25 mai, ***Juracime;*** 4 juin, ***en compagnie de Sami***

Tramelan, 29 avril, ***«burn out»;*** 27 mai, ***rayons voilés***

Vicques, 5 mai, 20 h 15, ***exercice;*** 2 juin, 20 h 15, ***exercice***

FRIBOURG

Belfaux, 4 mai, 20 h, ***sang, hémorragies, cas concrets;*** 8 mai, 20 h, centre paroissial à Belfaux, ***loto;*** 1er juin, 19 h 30, ***exercice intersections en extérieur***

Estavayer-le-Lac, 22 avril, 19 h, ***exercice IENA,*** haras Avenches; 25 avril, ***course à Lucerne;*** 4 mai, 20 h, ***collaboration ambulance,*** local; 1er juin, 20 h, ***les allergies,*** local; 5 juin, ***fête des médailles Henry Dunant,*** selon convocation

Faoug, 28 avril, ***exercice 3;*** 30 mai, ***exercice 4,*** 9 h, plage Avenches

Farvagny et environs, 19 mai, 20 h, local, ***cas pratiques sur parcours***

Fribourg-Ville, 4 mai, ***poste sanitaire et cas concret;*** 1er juin, ***exercice extérieur intersections***

Intyamon, 4 mai, ***partenaire des premiers secours;*** 1er juin, ***exercice à l'extérieur avec collation***

Marly et environs, 5 mai, ***hémostase***

Neyruz et environs, 25 avril, ***loto à Cottens;*** 26 avril, ***fête cantonal de lutte à Matran;*** 4 mai, 19 h 30, ***exercice au local;*** 1er juin, 19 h 30, ***exercice au local;*** 3 juin, ***ACPM***

Rue et environs, 5 mai, 20 h, ***abri PC de Rue, MISV: poste sanitaire;*** 2 juin, ***grillades***

GENÈVE

Carouge, 11 mai, 20 h, locaux de Drize, ***cris et chuchotements;*** 8 juin, 20 h, locaux de Drize, ***à bout de souffle***

Genève-ville, 28 avril, 20 h, ***présentation par médecin;*** 27 mai, 20 h, ***BLS/AED et protocole ABCDE***

Grand-Saconnex, 4 mai, ***visite ou conférence;*** 1er juin, 19 h 30, ***mini joutes***

Vernier, 6 mai, 20 h, ***exercice, en temps réel;*** 3 juin, 20 h, ***exercice, aïe, c'est chaud***

NEUCHÂTEL

Colombier - Bevaix et environs, 7 mai, 20 h, exercice; 4 juin, 20 h, exercice

La Chaux-de-Fonds, 30 avril, 19 h 45, local, ***exercice;*** 27 mai, 19 h 45, local, ***exercice***

La Côte-Boudry, 13 mai, local PCi de Porcena, Corcelles, ***exercice***

Le Locle, 23 avril, 19 h 30, local, ***exercice;*** 28 mai, 19 h 30, ***exercice extérieur***

Saint-Blaise – Hauterive – La Tène, 6 mai, 20 h, local, ***exercice mensuel;*** 30 mai, ***journée cantonale;*** 3 juin, 20 h, local, ***exercice mensuel***

VALAIS

Les Grands Rocs, 24 et 25 avril, ***poste sanitaire Amicale Chamoson;*** 22 et 23 mai, ***poste sanitaire Amicale Charrat;*** 24 mai, ***intersections à Fully***

Massongex, 7 mai, 20 h, ***traitement des plaies***

Monthey Choëx, 30 avril, 20 h, local Mabillon IV, ***recyclage BLS-AED;*** 28 mai, 20 h, local Mabillon IV, ***recyclage BLS-AED***

Nendaz, 11 mai, 19 h 30, ***exercice intersections avec Sion Deux Collines;*** 3 juin, rdv 19 h 30, ***exercice extérieur, sécurité dans le ménage, feu, électricité, organisation des secours, service sécurité commune***

Sion Deux Collines, 26 avril, dès 15 h, ***loto de la sclérose,*** Sacré-Cœur à Sion; 11 mai, 19 h 30, ***exercice extérieur avec Nendaz,*** «en voiture»; 31 mai, dès 15 h, ***loto de la section,*** Sacré-Cœur à Sion; 3 juin, 19 h, les Îles, Sion, ***exercice mensuel extérieur, grillades***

VAUD

Avenches et environs, 29 avril, 20 h, ***exercice 3;*** 30 mai, 20 h, ***exercice 4;*** 3 juin, ***exercice GSA,*** date et heure à confirmer

Chavornay et environs, 13 mai, ***exercice***

Cheseaux et environs, 4 mai, 20 h, collège derrière la Ville, ***exercice;*** 1er juin, 20 h, collège derrière la Ville, ***exercice***

Cœur de la Côte, 12 mai, ***urgences dans le sport 2;*** en juin, ***exercice intersections organisé par St-Prex***

Grandson, 27 avril, 19 h 45, à Yverdon, ***cas concrets;*** 27 mai, 19 h 45, à Grandson, ***matériel de transport***

Haute-Broye, Jorat, 6 mai, 20 h, ***exercice à Moudon;*** 3 juin, 19 h 30, ***exercice aux Cullayes***

Lausanne-Mixte, 7 mai, 20 h, Bellerive, piscine, ***inviter les sauveteurs***

Lutry & Lavaux, 5 mai, 19 h 30, local Lutry, ***exercice;*** 2 juin, 20 h, local Lutry, ***exercice***

Morges, 22 avril, 20 h, ***exercice au local;*** 13 mai, ***exercice au local;*** 4 juin, 20 h, ***intersections à Ecublens***

Nyon, 11 mai, 19 h 45, local, ***exercice;*** 1er juin, 19 h 45, local, ***exercice en plein air***

Ollon-Villars, 19 mai, 20 h, local à Ollon, ***à la piscine d'Ollon (sous réserve de confirmation);*** 23–24 mai, à Ollon, ***participation au marché autour de l'église***

Prilly, 11 mai, ***piscine,*** piscine de la fleur de Lys; 4 juin, ***ça colle,*** 20 h au local

Sainte-Croix, 6 mai, ***exercice;*** 3 juin, ***exercice***

Venoge, 5 mai, 20 h, local PCi Cossonay, ***exercice;*** 1er juin, 20 h, local PCi Cossonay, ***exercice intersections avec Cheseaux***

Vevey, 20 mai, 20 h, Vevey, ***transmission avec les ambulanciers***

Yverdon, 27 avril, 19 h 45, à Yverdon, ***cas concrets;*** 27 mai, 19 h 45, à Grandson, ***matériel de transport***

JEUNES SAMARITAINS ET GROUPES HELP

Neyruz, 30 mai

Sama'Kids VD, 2 mai, 9h, Gollion, ***exercice;*** 30 mai, ***souper de soutien,*** selon circulaire; 6 juin, 9h, Gollion, ***exercice***

COURS DE RÉANIMATION (BLS-AED ET RÉPÉTITIONS)

Bulle et environs, 27 et 30 avril, 19 h à 22 h, rue des Alpettes 4, cours de base, 30 avril aussi répétition

Colombier - Bevaix et environs, 15 et 16 juin, 19 h à 22 h

Farvagny et environs, 5 mai, 19 h 30 à 22 h 30; 7 mai, 19 h 30 à 22 h 30, répétition, local samaritain à Farvagny

Grand-Saconnex, 27 et 28 mai, 19 h à 22 h

Neyruz, 2 mai, cours BLS-AED

COURS SAMARITAIN

Vevey, 5, 7, 12, 14, 19, 21, 26 mai, 20 h à 22 h, local, rue du Midi 15, 1800 Vevey

Les Grands Rocs, 9 et 16 mai, cours à Leytron, inscriptions www.lesgrandsrocs.ch

COURS UPE

Belfaux, 7, 11, 18 et 21 mai au centre paroissial, Belfaux

Cheseaux et environs, 2 juin, 19 h 45 à 22 h, puis 4, 9 et 11 juin, 20 h à 22 h

Delémont-Ville, 11 et 12 mai, de 19 h à 22 h, 13 mai, de 19 h à 21 h

La Côte-Boudry, 7 et 21 mai, local PCi de Porcena, Corcelles,; 6 et 13 juin, local PCi de Porcena, Corcelles,

Vernier, 16 mai, 9 h à 16 h, 19 mai, 20 h à 22 h

DON DU SANG

Aubonne, 3 juin

Avenches, 27 mai

Broc village, 1er juin, 17 h à 19 h, centre paroissial

Châtel-St-Denis, 29 avril, 17 h à 20 h 30, cycle d'orientation Unvers@lle

Courfaivre-Courtételle, 27 avril, 17 h à 19 h 30, Centre de culture & sports à Courfaivre

Estavayer-le-Lac, 6 mai, 17 h à 20 h, salle La Prillaz

Granges, FR, 27 mai, 18 h 30 à 20 h 30, bâtiment des sapeurs-pompiers

Haute-Broye Jorat/Mézières, 26 mai

Haute-Broye Jorat/Oron, 1er juin

Romont, FR, 12 mai, 16 h 30 à 20 h, Maison St-Charles

Sainte-Croix, 2 juin

Tramelan, 7 mai

Trois-Chêne, 27 mai, 14 h 30 à 19 h 30, salle des fêtes de Thônex

Vernier, 28 mai, 10 h 30 à 16 h, Caisse de compensation; 3 juin, 15 h30 à 20 h 30, Vernier place

Vevey, 9 et 10 juin, 13 h à 19 h 30, centre paroissial de Ste-Claire, Vevey

Yvonand, 23 avril, 16 h à 20 h, salle polyvalente d'Yvonand

Impressum

nous, samaritains 04/2015
Parution: 22 avril

Éditrice
Alliance suisse
des samaritains ASS
Martin-Disteli-Strasse 27
Case postale
4601 Olten
Téléphone 062 286 02 00
Téléfax 062 286 02 02
www.samaritains.ch

Secrétaire générale: Regina Gorza

Abonnements, changements d'adresse
par écrit, à l'adresse ci-dessus

Prix de l'abonnement
Abonnement individuel pour non-membres
Fr. 33.– par an

10 numéros par an
Tirage: 4800 exemplaires

Rédaction
Olten: Eugen Kiener, Sonja Wenger
Secrétariat: Monika Nembrini
Suisse italienne: Mara Maestrani
Suisse romande: Chantal Lienert
1, rue des Photographes
Case postale 6389, 1211 Genève 6
Téléphone: 079 342 64 19
lienert@iprolink.ch

Régie d'annonces
Zürichsee Werbe AG,
Verlag und Annoncen
Seestrasse 86, 8712 Stäfa
Téléphone 044 928 56 11
Téléfax 044 928 56 00
info@zs-werbeag.ch
www.zs-werbeag.ch

Mise en page, impression et expédition
AVD GOLDACH AG, 9403 Goldach

ZEWO ZERTIFIZIERT CERTIFIÉ CERTIFICATO
Imprimé en Suisse
samaritains
Organisation de sauvetage de la CRS